

REUNION CSO

Lundi 10 Février 2020 à 15h30

Le Transalpin - 31, Avenue d'Italie - 38300 BOURGOIN-JALLIEU

Membres présents : Alain Bonardi, Michel Claire, Martine Guillon, Yolande Jerinte, Jean-Marc Revol, Roland Corgier, Jean-Louis Lafleur, Fabien Loirat, Jean-Pierre Bagriot, Louis Bellevegue, Gilbert Rosillo, Michel Morel, Nathaly Eldin, Jacques Leonard et Pierre Guillon,

Excusés : Antoine Duc, Thierry Lauron, Jean-Claude Marie, Thierry Lauron, Alex Fournival

1. Point sur les Compétitions Hivernales

- ❖ Suite au faible nombre de participant pour les championnats de Zones en Salle, la décision de supprimer les minimas a été confirmée.
- ❖ Les minimas pour les cadettes aux Régionaux d'Epreuves Combinées seront légèrement durcit pour l'année prochaine afin de réduire leur nombre.
- ❖ Pour la salle, la décision ne réduire le nombre de finale a été prise. Cette décision fait suite au trop grand nombre de finale prévue pour les championnats de Zones.
- ❖ Pour le 200m en salle, aux Championnats Régionaux, une finale par catégorie sera proposée + une finale Toute catégorie (soit 1 Finale SE / 1 Finale ES / 1 Finale JU et 1 Finale TC).
- ❖ Pour les Championnats Régionaux en salle, le demi-fond sera prévu le samedi en fin de journée afin de terminer plus tôt le dimanche soir.
- ❖ Cross-country : les championnats de zone ont encore eu du succès. Mais attention des coureurs avec licence loisir ont courus. Effectivement ils étaient inscrits, et certain ont fait modifier leur licence en temps utile. Pour ceux qui n'avaient pas rectifié, il fallait que l'organisateur retire les dossards, ce qui n'a pas été fait sur tous les sites.
- ❖ Des précisions seront apportées dans le cahier des charges concernant l'organisation des cross-countries. Comme pour les compétitions piste, l'organisateur est bien le responsable de l'organisation sous le contrôle de la ligue, il doit s'assurer que tout sera bien en place pour la compétition.

Point important : Depuis quelques années déjà, de nombreux athlètes inscrits et confirmés ne participent pas le jour de la compétition. En cross-country (20 à 30% d'absents) mais aussi en salle, ce qui pose des problèmes pour l'organisation de la compétition : horaires trop larges, jurys trop nombreux, ... Pour y remédier, il a été décidé d'appliquer une pénalité de 10€ par athlète manquants aux clubs ayant plus de 10% de défection sur une compétition. Il sera bien entendu tenu compte des cas de force majeure : blessure, accident,...

Cette mesure sera mise en place pour la saison estivale 2020.

- ✓ Les quotas jury imposés cet hiver ont été satisfaisants, ils seront reconduits l'année prochaine.

2. Interclubs

Premier Tour :

Comme évoqué aux précédentes réunions, 7 sites sont retenus pour organiser le 1^{er} Tour des interclubs.

- 2 Poules Elites seront proposées, composées des 10 clubs évoluant à l'échelon Nationale + des 6 meilleurs N2 de l'année précédente
- 5 Poules régionales sont ensuite proposées, l'affectation géographique a été privilégiée pour ces clubs

Vous retrouverez l'affectation en Annexe.

Second Tour :

- Une **Finale N2A** est proposée à Bourg en Bresse pour les **8 meilleurs clubs de N2**, le dimanche 17 mai 2020.
- Une **Finale Excellence** est proposée à Moirans pour les **10 meilleurs clubs d'Excellence**, le samedi 16 Mai 2020.

Faute d'organisateur, aucune autre finale n'est proposée à ce jour. Il est demandé aux comités ou clubs d'étudier la possibilité d'organiser un 2^e tour régional pour les clubs non qualifiés pour des finales. Nous attendons leur retour.

• **Jury de direction – Interclubs 2020**

Samedi 2 Mai 2020

Stade	Club Support	Dir. de Réunion	Juge Arbitre	Logica	Chrono Elec
Parilly	Lyon Athlé	J-C MARIE	P GUILLON	M GUILLON	D PERETTI
Saint-Etienne	Coquelicot 42	V GUARNERI	N DOUMENG	N JONIN	E KRZEPISZ

Saint-Jean de Maurienne	UA Maurienne	P CABIREAU	M. FERRARI	C. FERRARI	D MARIN
Grenoble	EA Grenoble	A. PONAL	J-P BAGRIOT	R. BAUER	F. MONNIER
Moulins	EA Moulins-Y.A	F GIVAUDAN	M CLAIRE	P DESCHAUME	F GICQUEL

Dimanche 3 Mai 2020

Stade	Club Support	Dir. de Réunion	Juge Arbitre	Logica	Chrono Elec
Parilly	Lyon Athlé	P. GUILLON Délégué J LEONARD	D JOSIEN	M GUILLON	D PERETTI
Saint-Etienne	Coquelicot 42	JM REVOL Délégué M.MOREL	N ELDIN	C DEMUNCK	E KRZEPISZ

Nous avons désigné Jacques LEONARD et Michel MOREL comme délégué CSO pour les poules élites respectivement à Parilly et Saint-Etienne.

Détermination du responsable du fichier horaire 1^{er} Tour :

- ❖ Pierre GUILLON s'occupe de l'horaire Parilly (les deux jours)
- ❖ Michel MOREL s'occupe de l'horaire de Saint-Etienne (les deux jours)
- ❖ Michel CLAIRE s'occupe de l'horaire de Moulins
- ❖ Pierre CABIREAU s'occupe de l'horaire de Saint-Jean de Maurienne
- ❖ Alain BONARDI s'occupe de l'horaire de Grenoble

Samedi 16 MAI 2020

Stade	Club Support	Dir. de Réunion	Juge Arbitre	Logica	Chrono Elec
Moirans	UMRA	JP BAGRIOT	M FERRARI	R BAUER	F MONNIER

Dimanche 17 MAI 2020

Stade	Club Support	Dir. de Réunion	Juge Arbitre	Logica	Chrono Elec
Bourg en Bresse	EA Bourg en Bresse	N TROUILLET et P BORDAT Délégué J.LEONARD	P GUILLON ?	MF PICARD	G PICARD
Montélimar	ASAD	M JULLIEN	N ELDIN	C DEMUNCK	E KRZEPISZ

3. Compétitions Estivales 2020

- Les Championnats Loire et Volcans sur piste auront lieu à Aubière suite à la candidature du Clermont Athlétisme.
- Les Championnats Régionaux de Marche de Durée auront lieu à Saint-Etienne le 20 Septembre 2020.
- Pas de Minimas pour les Pré-Régionaux d'Epreuves Combinées à Saint-Etienne, le 25 et 26 Avril 2020.

Retrouvez en Annexe le calendrier estivale 2020 définitif

4. Questions diverses

Michel CLAIRE

Président CSO AURA